

# Bientraitance en protection de l'enfance

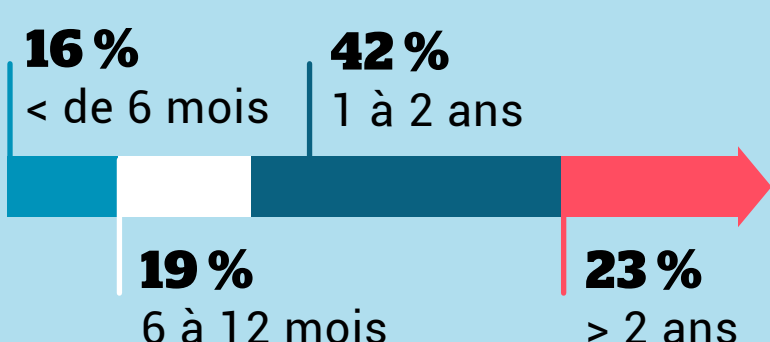
Résultats clés de l'enquête HAS 2016-2018\*

## Caractéristiques de l'enfant

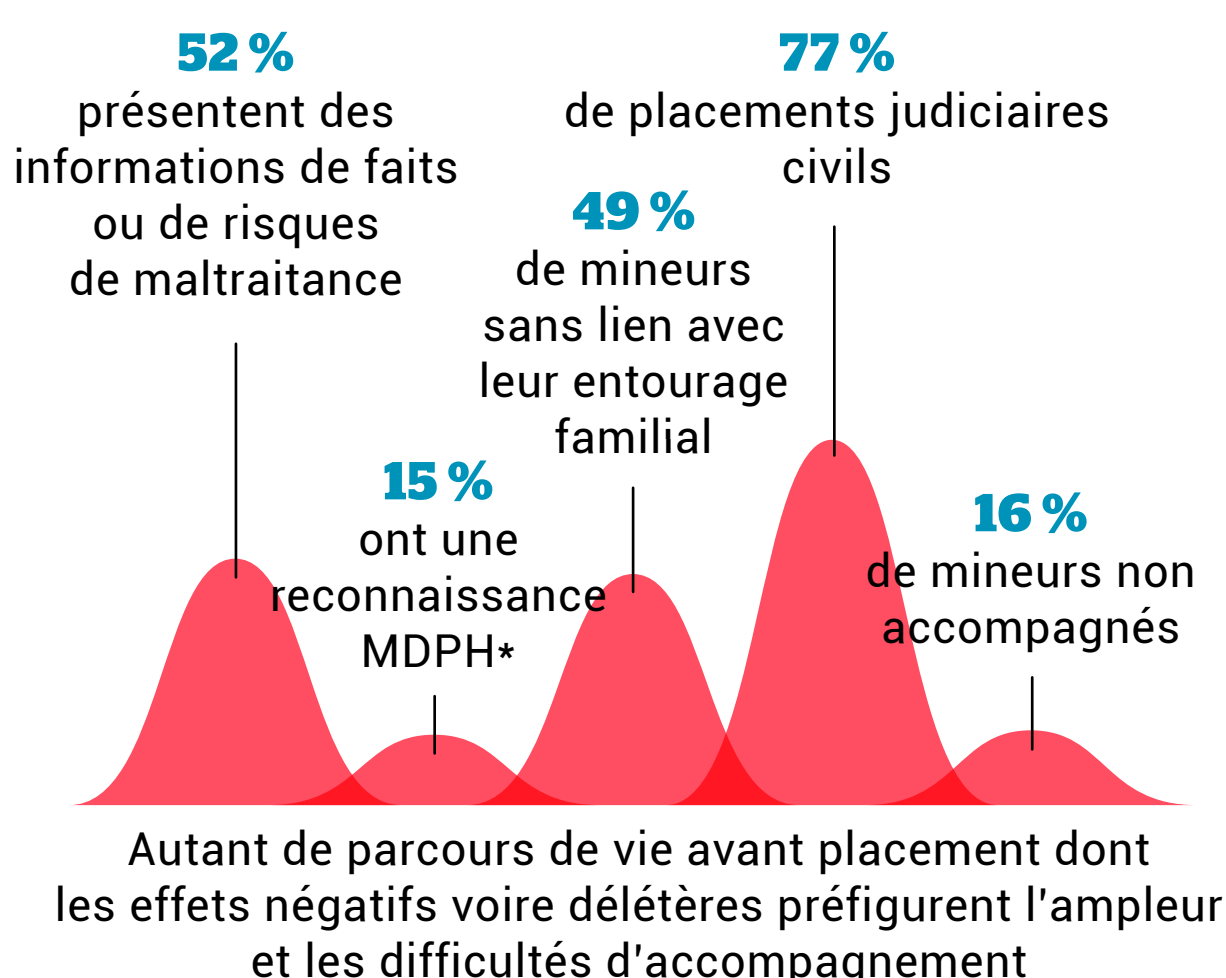
### Un accompagnement dans la durée



Supérieur à **un an** dans les deux tiers des cas



### Des profils vulnérables



\* Maisons départementales des personnes handicapées

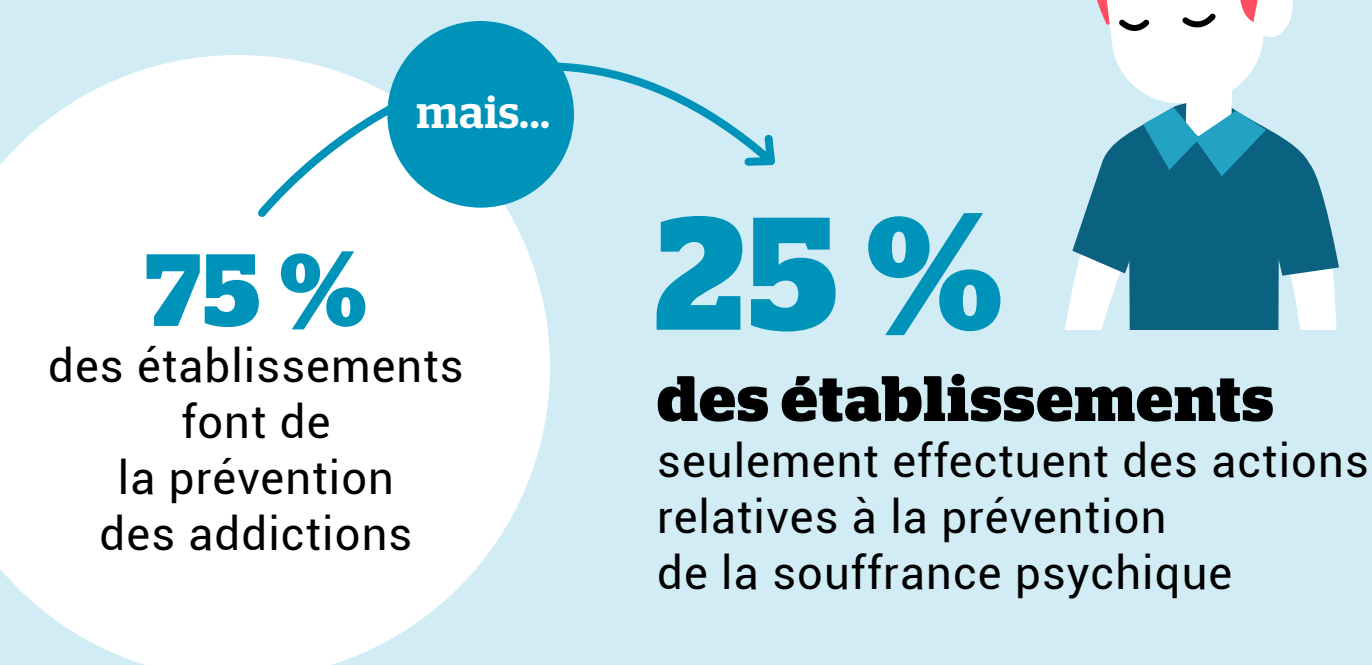
## Besoins fondamentaux

### Santé

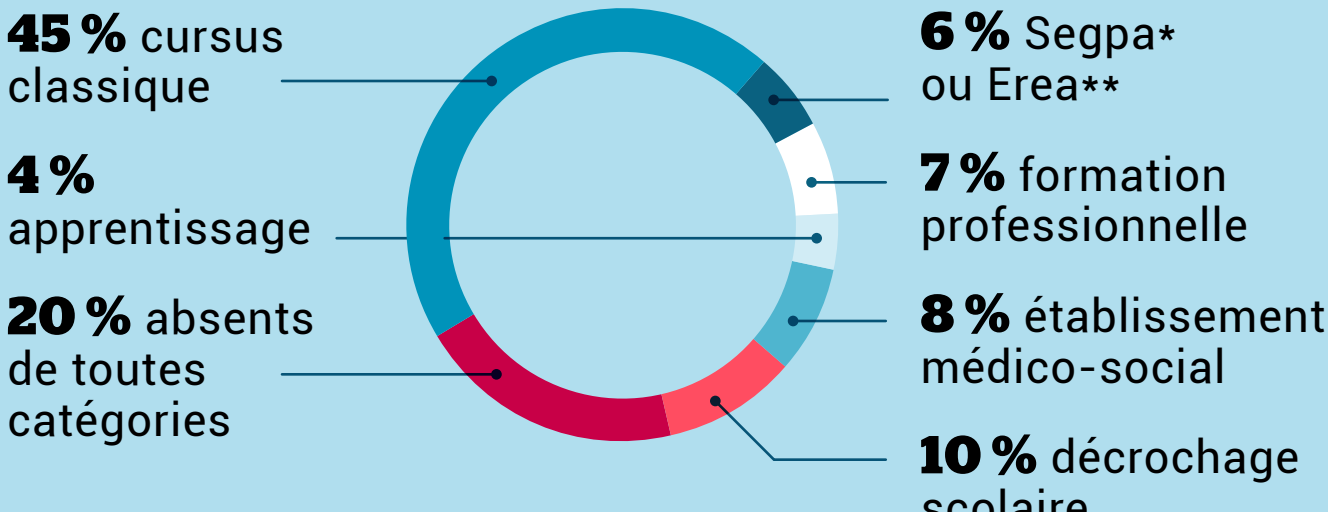
**80%** des établissements ont un volet santé

**59%** des établissements ont un référent ou coordonnateur de santé

### Prévention



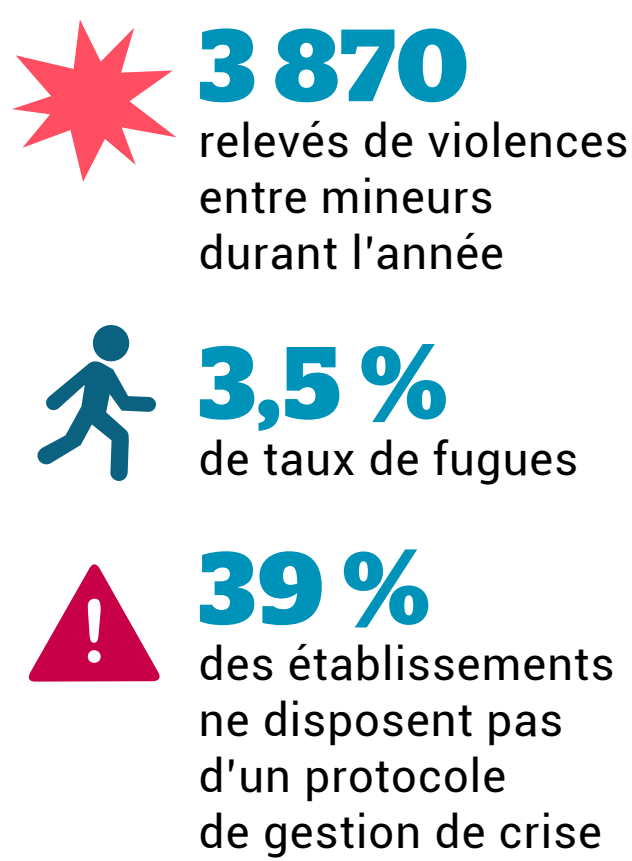
### Scolarité



Au moment de l'enquête, près d'un enfant sur trois était soit en situation avérée de décrochage scolaire, soit n'était inscrit dans aucune filière

\* Sections d'enseignement général et professionnel adapté  
\*\* Établissements régionaux d'enseignement adapté

### Sécurité



## Parcours de vie de l'enfant

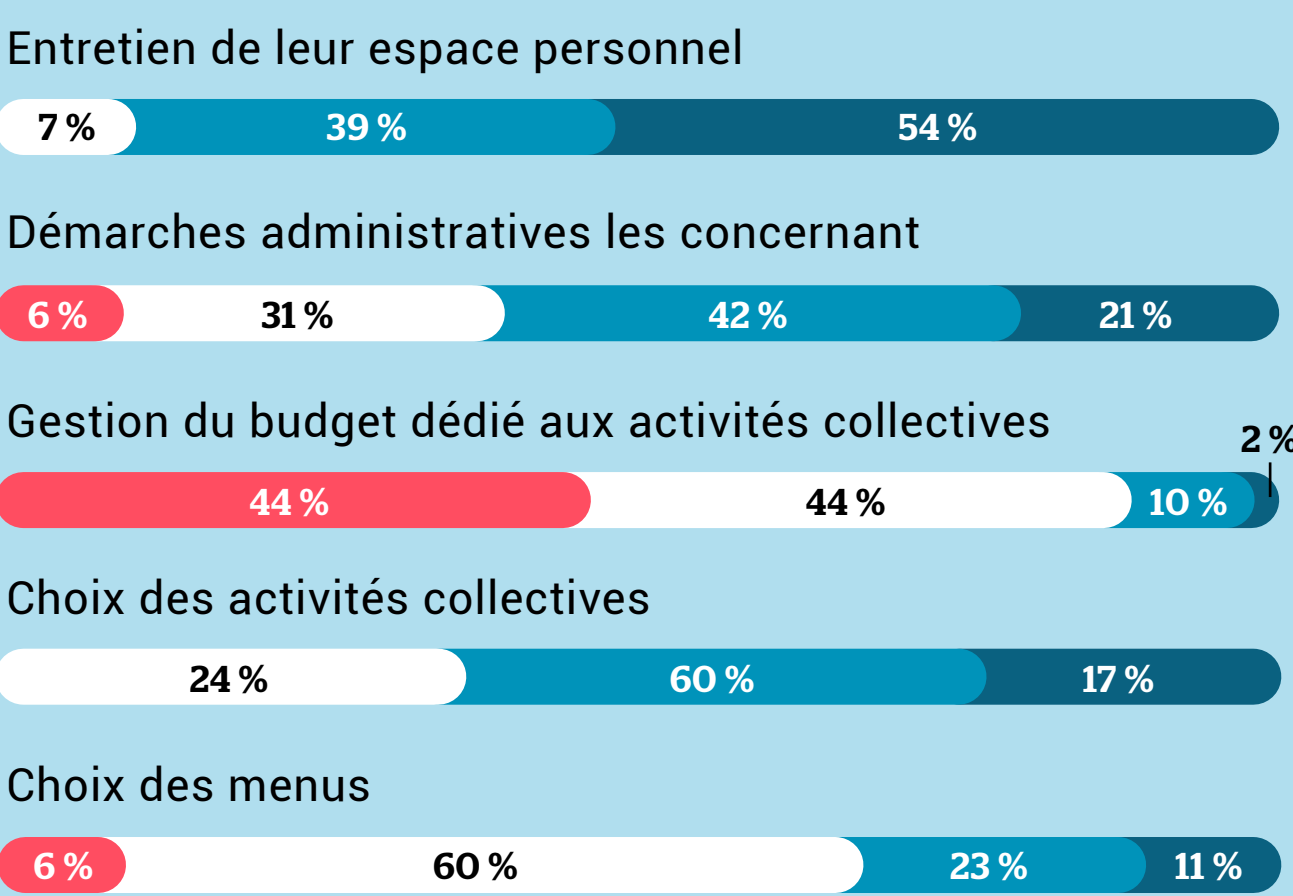
**92%** des établissements ont un protocole d'accueil formalisé

**9** mineurs sur 10 ont été sollicités pour travailler sur leur projet personnalisé



## Fonctionnement de l'établissement

### Sollicitation des mineurs à la vie de l'établissement



Si le mineur est sollicité sur un certain nombre de sujets le concernant directement, il l'est beaucoup moins dès lors qu'il s'agit de se prononcer sur l'organisation de la vie collective

- Jamais
- Parfois
- Dans la majorité des cas
- Systématiquement

### 3 motifs d'insatisfaction

- Menus
- Horaires
- Ambiance de groupe

Les mineurs voudraient être plus impliqués dans l'organisation de la vie collective...

- Horaires
- Localisation
- Fréquence des contacts

...et les parents voudraient être plus associés à la vie de l'établissement

### Projet d'établissement

**84%** des établissements ont un projet d'établissement formalisé

**42%** des établissements réévaluent leur projet d'établissement au moins une fois par an

\* Source : HAS – Enquête réalisée de 2016 à 2018 sur les pratiques professionnelles contribuant à la bientraitance des enfants et des adolescents accueillis dans les établissements de la Protection de l'Enfance et de la Protection de la Jeunesse. Près de la moitié des structures de l'ASE et 76 % des EPJJ sollicités ont répondu à l'enquête, représentant respectivement 24 000 et 879 mineurs placés – décembre 2018.